

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JANVIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 14 janvier à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 09 janvier 2019)

PRESENTS (es) : Mesdames DESSOY, MOINDJIE, CAILLAT, TILLY, DEVILLE
Messieurs GOURDIER, GILLET, FERY, BINET, ARZILLIER, BAUDOU, LE BOT

ABSENTS (es) : M. SEVERIN (pouvoir à Mme DESSOY), M. PIGER (pouvoir à M. BINET), M. LECLERC (pouvoir à M. LE BOT)

Monsieur Jérémie BAUDOU a été nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 01/2019 : Programme Local de l'Habitat du Grand Reims - Période 2019-2024 - Avis du conseil municipal

Délibération n° 02/2019 : Restauration de l'église – Demande de subvention auprès de l'Etat

Délibération n° 03/2019 : Restauration de l'église – Demande de subvention auprès de la région Grand Est

Délibération n° 04/2019 : Restauration de l'église – Demande de subvention auprès du conseil départemental

Programme Local de l'Habitat du Grand Reims - Période 2019-2024 - Avis du conseil municipal

Monsieur Bertrand Gourdier présente le Plan Local de l'Habitat du Grand Reims établi sur 6 années. Celui-ci a pour objectifs de répondre aux besoins en logement et en hébergement, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. Les projets de construction devront intégrer 10% de logements sociaux.

Au vu des enjeux, orientations et actions définis dans ce programme d'une durée de 6 ans en matière d'habitat pour le territoire communautaire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, rend un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2024 du Grand Reims.

Travaux de restauration de l'église

Le conseil municipal a le projet de restaurer l'église Saint Remi de la commune qui date du XII^{ème} siècle. Une étude réalisée en novembre 2018 par un cabinet d'architectes du patrimoine estime un coût des travaux à 1 011 000,00 € hors taxes.

Le conseil municipal, après avoir étudié le dossier projet et le devis prévisionnel des travaux, et après en avoir délibéré par 14 voix Pour et une Abstention, décide à la majorité :

- d'accepter de réaliser ces travaux pour un montant de 1 011 000,00 HT,
- d'effectuer ces travaux par 3 tranches en phasage sur 6 années à raison d'une tranche tous les 2 ans,
- de solliciter une subvention auprès du département, de la Région Grand Est et de l'Etat
- de charger Madame le Maire des formalités nécessaires à la bonne fin de ce dossier.

Zone artisanale

Madame le Maire présente le projet de la Zone Artisanale dont le permis d'aménager a été déposé en fin d'année 2018. La Chambre de Commerce et d'Industrie dispose d'une liste d'entreprises souhaitant implanter leur activité à Les Mesneux.

Lotissements

Madame le Maire informe les conseillers que 20 permis de construire ont été déposés pour nos deux futurs lotissements « le Clos de la Treille » et « Charles Lebourcq ». Les permis de construire des pavillons seniors ont été déposés par Plurial Novilia et sont en cours d'instruction.

Pôle enfant jeunesse et sport

La communauté urbaine du Grand Reims finalise le cahier des charges du futur pôle enfant, jeunesse et sport sur le territoire de la commune et diligentera une étude d'opportunité susceptible d'intéresser les communes avoisinantes.

Rapport des commissions

Commission vie locale : La commission vie locale se réunira le 15 février à 20h30.

Commission communication : La commission communication se réunira le 23 janvier à 20h30.

Questions diverses

- Madame Anne-Marie Caillat mettra en place un cahier d'expressions et de propositions au sein de la mairie afin de recueillir la parole des citoyens souhaitant s'exprimer à l'occasion du grand débat national.
- Les panneaux de la zone de covoiturage seront installés au mois d'avril sur le parking d'Intermarché.
- Mme Caillat, M. Binet, M. Leclerc et M. Fery se chargent de consulter des catalogues et entreprises afin d'apposer la devise républicaine sur la façade de la mairie et de trouver une vitrine pour le remplacement du panneau d'affichage

Prochain Conseil Municipal, le lundi 25 février 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h45.

Les Mesneux, le 14 janvier 2019

Le Maire,

Anny Dessoy,



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2019 :

MME DESOY	M. GILLET	M. ARZILLIER	M. GOURDIER
M. BAUDOU	M. SEVERIN	MME CAILLAT	MME DEVILLE
M. FERY	MME TILLY	M. LE BOT	M. LECLERC
M. BINET	MME MOINDJIE	M. PIGER	